

Paris, le 09/08/2019



IFA



<p>ASOPROVAC C / orense 6 5ª A 1, 28020 Madrid - España) MADRID ESPANA</p>	<p>A.O.P. ITALIA ZOOTECNICA Via I Maggio, 7 35020 - Legnaro (Padova) ITALIA</p>	<p>The IRISH FARMERS ASSOCIATION Irish Farm Centre Bluebell, Dublin 12. IRELAND</p>	<p>FEDERATION NATIONALE BOVINE 149 Rue de Bercy 75595 PARIS Cedex 12 FRANCE</p>
--	---	---	---



<p>INTERBEV 207 rue de Bercy TSA 21307 75564 Paris Cedex 12 FRANCE</p>	<p>INTERCARNEITALIA Via I Maggio, 7 35020 - Legnaro (Padova) ITALIA</p>
--	---

La Commission européenne pratique une politique incohérente par la multiplication d'accords de libre-échange ouvrant encore plus la voie aux importations de viande bovine ne respectant pas les normes de production pourtant imposées au sein de l'UE. Elle contredit ainsi les engagements pris vis-à-vis des 500 millions de consommateurs européens concernant les exigences sanitaires, de traçabilité et de respect de l'environnement et du bien-être animal, tout en déstabilisant profondément la filière de production européenne.

La Commission européenne trahit les consommateurs et les producteurs européens en autorisant les importations de viande bovine de qualité inférieure sur le marché européen. Elle facilite encore plus cette situation en acceptant des accords qui visent une progression des volumes importés (CETA, Mercosur) et qui permettraient de futures concessions à d'autres partenaires (notamment suite à l'accord récent UE-États-Unis pour 35.000 tonnes) alors que sont déjà annuellement importées en Europe 340.000 tonnes de viande en provenance des pays-tiers.

Ces viandes bovines importées sont produites dans des pays où les exigences en termes de traçabilité, de sécurité sanitaire, de respect de l'environnement et du bien-être animal sont moindres, notamment avec l'utilisation de substances interdites en Europe dans l'alimentation des bovins (antibiotiques utilisés comme activateurs de croissance, farine animale, ...). Enfin, les systèmes de production des pays-tiers concernés ne disposent pas de dispositif d'identification et de traçabilité des bovins équivalents à ceux qui sont obligatoires dans l'UE.

Cette situation inacceptable motive l'opposition des associations de producteurs de viande de bœuf de l'UE, représentantes des principaux pays producteurs et signataires de ce communiqué de presse commun relatif aux importations de viande bovine sur le marché européen en provenance de pays-tiers.

Elles accusent la Commission européenne, et en particulier la direction générale de la santé et de la protection des consommateurs (DG SANCO), qui devrait être un gardien rigoureux du respect des normes applicables à la production dans l'UE et annoncées aux consommateurs européens, tant sur le plan de la sécurité sanitaire que dans le domaine de l'environnement notamment.

Les producteurs européens ne sont pas opposés au libre-échange de biens et de produits. Ils sont CONTRE les accords internationaux qui permettent l'entrée de biens et produits de pays tiers qui ne respectent pas les normes européennes qu'ils doivent respecter au quotidien pour garantir la traçabilité, la qualité et la sécurité des aliments, le contrôle de l'environnement et le bien-être des animaux.

Les producteurs européens ne sont pas disposés à subir une concurrence déloyale de la part de produits fabriqués dans des systèmes NON conformes à la norme européenne.

Les principaux représentants des producteurs européens déclarent que les accords commerciaux du CETA, du Mercosur et le récent accord entre l'Union européenne et les États-Unis, s'ils sont approuvés et appliqués dans les conditions actuelles, sacrifieront le secteur bovin, causant des dommages irréparables à l'élevage et à l'agriculture européens, et sont contraires aux dispositions attendues par les consommateurs de l'Union européenne.

Les associations de producteurs signataires demandent à la Commission européenne et aux gouvernements d'interdire toutes les importations de viande bovine de qualité inférieure au marché unique de l'UE.